



Parliamentary Protective Service
Service de Protection Parlementaire
Canada

Request for Proposal / Demande de propositions: PPS_RFP_2021-073

PPS Policy Writer/ Rédacteurs de politiques pour le Service de protection parlementaire

AMENDMENT 001

The purpose of this amendment is to correct APPENDIX C – PRICING STRUCTURE FORM and APPENDIX E – EVALUATION CRITERIA AND COMPLIANCE MATRIX.

DELETE APPENDIX C- PRICING STRUCTURE FORM in its entirety and APPENDIX E – EVALUATION CRITERIA AND COMPLIANCE MATRIX **REPLACE** with the followings:

APPENDIX C – PRICING STRUCTURE FORM

1. PRICING

1.1 Per Diem Rate

Per diem rates must include all costs, labour, material, overhead, general and administrative expenses and profit, but be exclusive of the Goods and Services Tax (GST) (or other applicable Federal Tax), and must be quoted in Canadian dollars.

Resource Description	Per diem rate
	\$

	\$
--	----

1.3 Definition of a Regular Business Day

A day is defined as seven (7.0) hours (exclusive of meals and breaks). Payment shall be for days or hours actually worked with no provision for overtime, annual leave, statutory holidays and sick leave. Time worked which is more or less than a day shall be prorated to reflect actual time worked in accordance with the following formula:

$$\frac{\text{Hours worked x per diem rate}}{7.0}$$

APPENDIX E – EVALUATION CRITERIA AND COMPLIANCE MATRIX

TABLE 1 – MANDATORY CRITERION (STAGE I)

Bidders must meet the following Mandatory Criterion in order to be considered on the basis of the Rated Criteria. Responses failing to meet the Mandatory Criteria will be deemed non-compliant and will not be considered further.

#	Description of Criterion	Bidder's Proposal Reference
---	--------------------------	-----------------------------

M1	<p>General experience</p> <p><i>The Bidder must demonstrate that the resources possess:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Experience in the development and writing of policy instruments in the federal public sector (federal government departments or agencies, Crown corporations) and/or federal parliamentary entities in various administrative areas such as those listed in the “Statement of Work” section. 	
M2	<p>Experience in Public Service Corporate Services</p> <p><i>The Bidder must demonstrate that the resources possess recent (within 5 years) and relevant experience in the following area:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Knowledge of legislation, regulations and policy instruments governing the federal public sector in administrative areas such as those listed in the “Statement of Work” section. 	

TABLE 2 – RATED CRITERION (STAGE II)

Bidders who have met the Mandatory Criterion will be evaluated on the basis of the following Rated Criteria.

#	Description of Criterion	Bidder's Proposal Reference
R1	<p>The Bidder should provide two (2) Project Summary to demonstrate it has experience relevant to the work described in Appendix D – Statement of Requirements which was delivered to organizations other than the Service in the last three (3) years calculated from the closing date of this RFP.</p> <p>The submitted Project Summary will be assessed as to their quality and relevance to the identified themes by the Bidder. Within the Project Summary provided, the Bidder should indicate:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Project Title; 2. Name of the client organization, if not under privacy agreement, otherwise describe the sector and type of organization; 3. Scope of the services provided ; 4. Start and end date (YYYY-MM-DD); 5. Project Size (\$-value to the Bidder); 6. Number, and role of Bidder resources (including relevant qualifications) 7. Client Project Authority: name, address, telephone number and email address; 	

	<p>Bidder should provide the Project Summary by completing a copy of the “Project Summary” form included under Appendix H.</p> <p>The Service reserves the right to communicate with the named client contact for the purpose of verifying the accuracy and veracity of the information provided in the Bidder’s Offer. Should the Service choose to communicate with the named client contact and should one (1) or more named client contacts provide a negative reference regarding the accuracy or veracity of the Bidder’s offer, the Bidder will not be awarded any points against this rated criterion (R4).</p>	
R2	<p><i>The Bidder must demonstrate that the resources possess recent (within 5 years) and relevant experience in the following area:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ability to lead consultations with managers and subject matter experts in order to identify key objectives and requirements pertaining to the development of policy instruments. 	
R3	<p>Service quality</p> <p>The Bidder should demonstrate their capacity in meeting client expectations by providing a detailed description of the following elements:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Role of a training coordinator in ensuring client satisfaction; 2. Management of client relationship; and 3. Complaint resolution and escalation process related to the training coordinator and to the Facilitator. 	
R4	<p>Proposed Resource Information</p> <p>The Bidder should provide a CV of their proposed resource(s). The Bidders proposed resource(s) will be evaluated on the extent to which it is relevant to the requirement, as described in this SOW.</p> <p><i>The Bidder must demonstrate the complete experience criteria possessed by the individual or the team proposed by:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Providing 3-5 summaries (100-300 words) that outline the scope, purpose and deliverables of each project and specify the resource assigned to the task. • The summaries must align and be supported by information provided in the resources’ CV 	
R5	<p><i>The Bidder should demonstrate that the resources is bilingual</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacity to work in a bilingual environment. 	

****All other terms and conditions remain unchanged.**

MODIFICATION 001

Séminaires de planification de la retraite pour le Service de protection parlementaire

Le but de cette modification est de corriger l'appendice C – Structure des prix et l'Annexe E – Critères et Grilles d'évaluation.

SUPPRIMER l'appendice C – Structure des prix dans son intégralité ainsi que l'Annex E – Tableau 1 et Tableau 2 et **REEMPLACER** par ce qui suit :

ANNEXE C – STRUCTURE DES PRIX

1. ÉTABLISSEMENT DES PRIX

1.1 Tarif journalier

Les prix soumis doivent inclure tous les coûts, la main d'œuvre, le matériel, les frais indirects, généraux et administratifs et les profits, mais doivent exclure la taxe sur les produits et les services (TPS) (ou toute autre taxe fédérale applicable). Il doivent être indiqués en dollars canadiens.

Description de la ressource	Tarif journalier
	\$
	\$

1.2 Définition d'une journée de travail régulière

Une journée dure sept (7.0) heures, excluant les pauses et les repas. Les paiements sont effectués pour les journées travaillées; il n'y a aucune disposition concernant les heures supplémentaires, les congés annuels, les jours fériés et les congés de maladie. Si le nombre d'heure de travail est supérieur ou inférieur à une journée de travail, un calcul proportionnel sera effectué pour tenir compte des heures réelles de travail conformément à la formule suivante :

$$\frac{\text{Heures travaillées} \times \text{tarif journalier}}{7.0}$$

ANNEXE E – CRITÈRES ET GRILLES D'ÉVALUATION

TABLEAU 1 — CRITÈRE OBLIGATOIRE (ÉTAPE 1)

Le soumissionnaire doit satisfaire au critère obligatoire ci-après pour que sa proposition soit examinée en fonction des critères cotés. Toute proposition qui ne satisfait pas à un critère obligatoire sera jugée non conforme et rejetée.

N°	Description du critère	Renvoi à la proposition du soumissionnaire
M1	Expérience générale Le soumissionnaire doit démontrer que sa ressource possède : Expérience en élaboration et en rédaction d'instruments de politique pour le secteur public fédéral (ministères et organismes fédéraux, sociétés d'État) et/ou pour des entités parlementaires fédérales, dans divers domaines administratifs tels que ceux énumérés dans la section	
M2	Expérience dans la service corporatif du secteur publique Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource possède une expérience récente (dans les 5 dernières années) et pertinente dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="391 1772 1230 1864">• Connaissance des lois, règlements et instruments de politique régissant le secteur public fédéral dans les domaines administratifs tels que ceux énumérés dans l'énoncé des travaux.	

--	--	--

TABLEAU 2 — CRITÈRES COTÉS (ÉTAPE 2)

Les soumissionnaires ayant satisfait aux critères obligatoires seront évalués en fonction des critères cotés suivants.

N°	Description du critère	Renvoi à la proposition du soumissionnaire
C1	<p>Expérience du soumissionnaire</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir deux (2) résumé de projet afin de démontrer qu'il possède une expérience pertinente par rapport aux travaux décrits à l'annexe D – Énoncé des besoins, qu'il a acquise en travaillant auprès d'autres organisations que le Service au cours des trois (3) dernières années (calculées à partir de la date de clôture de la présente DP).</p> <p>Le résumé de projet soumis sera évalué en fonction de sa qualité et de sa pertinence par rapport aux thèmes indiqués par le soumissionnaire. Le résumé de projet doit contenir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 8. titre du projet; 9. nom de l'organisation cliente, sauf en cas d'entente de confidentialité, auquel cas la description du secteur et du type d'organisation doit être fournie; 10. portée des services fournis; 11. dates de début et de fin (AAAA-MM-JJ); 12. ampleur du projet (valeur en dollars pour le soumissionnaire); 13. nombre de ressources du soumissionnaire ainsi que leur rôle et qualifications pertinentes; 14. chargé de projet du client (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel). <p>Le soumissionnaire doit fournir son résumé de projet en remplissant une copie du formulaire « Résumé de projet », qui se trouve à l'annexe F.</p>	

	<p>Le Service se réserve le droit de communiquer avec les personnes-ressources désignées des clients afin de vérifier l'exactitude et la véracité des renseignements fournis dans l'offre du soumissionnaire. Si le Service décide de communiquer avec le client et si un (1) ou plusieurs clients fournissent des références négatives concernant l'exactitude ou la véracité de l'offre, aucun point ne sera accordé au soumissionnaire à l'égard de ce critère coté (C1).</p>	
C2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource possède une expérience récente (dans les 5 dernières années) et pertinente dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de mener des consultations auprès des gestionnaires et des experts en la matière en vue de cerner les principaux objectifs et besoins associés à l'élaboration d'instruments de politique. 	
C3	<p>Qualité du service</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à répondre aux attentes du client en fournissant une description détaillée des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. le rôle du coordonnateur de la formation en vue d'assurer la satisfaction du client; 5. la gestion de la relation avec le client; 6. le processus de règlement et d'acheminement des plaintes liées au coordonnateur de la formation et à l'animateur. 	
C4	<p>Renseignements sur les ressources proposées</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir un CV des ressources proposées. Les ressources proposées par le soumissionnaire seront évaluées en fonction de leur pertinence par rapport au besoin, tel qu'il est décrit dans le présent énoncé des travaux.</p> <p><i>Le soumissionnaire doit démontrer que la personne ou l'équipe proposée possède l'expérience complète requise comme suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir de trois à cinq résumés (100 à 300 mots) qui décrivent la portée, l'objet et les produits livrables de chaque projet et précisent la ressource affectée à la tâche. • Les résumés doivent correspondre aux renseignements fournis dans le CV des ressources. <p>Le soumissionnaire doit fournir un résumé de la façon dont l'expérience et la capacité actuelles et antérieures pertinentes de son</p>	

	entreprise répondront aux exigences de service décrites dans l'énoncé des travaux.	
C5	Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource est bilingue. <ul style="list-style-type: none">• Capacité de travailler dans un environnement bilingue.	

****Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.**